



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE ET DES AFFAIRES RURALES

| | |
|---|--|
| <p>Direction générale de l'alimentation</p> <p>Sous-direction de la Qualité et de la Protection des Végétaux</p> <p>Bureau de la Santé des Végétaux</p> <p>Adresse : 251, rue de Vaugirard 75 732 PARIS CEDEX 15</p> <p>Dossier suivi par : Denis FERRIEU</p> <p>Tél. : 01.41.73.48.04 Fax. : 01.41.73.48.40</p> <p>Réf. interne : Fiche de vie n° G 30</p> | <p>NOTE DE SERVICE</p> <p>DGAL/SDQPV/N2004-8015</p> <p>Date : 19 JANVIER 2004</p> <p>Classement : ON 321</p> |
|---|--|

Le Ministre de l'agriculture,
de l'alimentation, de la pêche et des affaires
rurales
à

Date de mise en application : immédiate

Abroge et remplace :

Complète :

📄 Nombre d'annexes :

Degré et période de
confidentialité :

Rubrique : Export

Objet : Réglementation phytosanitaire GAMBIE

Bases juridiques : Courrier 05/09/2001 "Phytosanitary regulations" 1 page

MOTS-CLES : Exigences phytosanitaires, réglementation, GAMBIE, Export

Résumé : Diffusion de nouvelles exigences phytosanitaires dans le cadre de la délivrance des certificats phytosanitaires pour l'exportation de végétaux et produits végétaux à destination de la GAMBIE.

Les textes cités sont diffusés par courrier aux Directions Régionales de l'Agriculture et de la Forêt / Services Régionaux de la Protection des Végétaux.

Je vous saurais gré de bien vouloir me faire connaître les éventuelles difficultés rencontrées dans la mise en oeuvre de ces instructions.

Le sous-directeur de la Qualité et de la Protection des Végétaux
Hervé DURAND

| Destinataires | |
|--|--|
| Pour exécution : -Les Chefs de S.R.P.V. -Les Chefs de S.P.V. (DOM) | Pour information : -MM. les I.G.A. -MM. les préfets de Région -MM. les préfets de département -les D.R.A.F. -les D.A.F. (DOM) |